

Russ Info

Bulletin municipal N°14
Décembre 2018

LE MOT DU MAIRE

Chères Concitoyennes, Chers Concitoyens,

A l'approche de ces fêtes de fin d'année, l'actualité quotidienne nationale n'est pas au beau fixe. Les revendications sont nombreuses dans cette conjoncture difficile pour tous.

Pour nos collectivités locales, les dotations sont réduites comme peau de chagrin. Les inquiétudes et les interrogations sont au cœur de l'Association des Maires de France.

La commune de RUSS n'a pas amplifié la pression fiscale de ses administrés depuis plusieurs années et cela n'est pas à l'ordre du jour du conseil municipal. Nous sommes une commune forestière et heureusement, nous pouvons également nous reposer sur les retombées de l'exploitation forestière. La commune de RUSS est une des communes de l'unité territoriale de la Vallée de la Bruche à investir le plus dans les plantations pour l'avenir de notre forêt.

Le contenu de ce « Russ Info » confirme le dynamisme de nos associations, de nos écoles, de la bibliothèque, du conseil de fabrique, de nos entreprises et celui des élus, qui sont à mes côtés au quotidien.

Le 05 décembre, lors de la journée mondiale du bénévolat, les 13 millions de bénévoles français ont été mis à l'honneur pour leur engagement. A mon tour de remercier chaleureusement les membres des associations de Russ qui consacrent leur temps libre en mettant leur énergie au service des autres.

Je vous invite à une réunion publique le 14 mars 2019 à 20h à la salle Socio-culturelle de Russ, afin d'échanger sur différents sujets et répondre à vos questionnements liés à notre collectivité.

Retenez la date du 15 décembre 2018 à 16h où nous vous donnons rendez-vous à l'église de Russ pour un concert de Noël. Venez par la même occasion admirer notre crèche.

A l'issue de ce concert, une multitude de petites spécialités de Noël vous seront proposées et nous pourrons ainsi partager un moment de convivialité. Le traditionnel petit marché de Noël trouvera sa place à la salle socio-culturelle. Venez nombreux !

L'ensemble des élus de Russ vous souhaite un joyeux Noël
et une bonne et heureuse Année 2019

Marc GIROLD, Maire de RUSS

RAPPEL DES HEURES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE ET DU BUREAU DE POSTE
TOUS LES MATINS, DU LUNDI AU SAMEDI : DE 9H A 12H
TOUS LES MERCREDI APRES-MIDI : DE 14H A 18H

Directeur de publication : Marc GIROLD - Rédaction : la Commission Communication

Imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique

CEREMONIES DU 11 NOVEMBRE



La commémoration de l'Armistice de la guerre de 14/18 a débuté le samedi 10 novembre à 18 heures.

25 bougies ont été allumées et déposées devant le monument aux morts, en hommage aux 25 enfants de notre commune « Morts pour la France » et dont le nom est inscrit sur le Monument de Russ.



Le lendemain, dimanche 11 novembre 2018 à 10 heures, date de commémoration du centenaire de l'armistice de la guerre de 14/18, le Maire Marc GIROLD a déposé une gerbe devant le monument aux morts, en présence d'anciens combattants, de la chorale Sainte-Cécile, de la musique municipale, de sapeurs-pompiers, des élus et de concitoyens venus en grand nombre.



Durant cette cérémonie de recueillement, le Maire a rappelé l'importance du devoir de mémoire, afin de ne jamais oublier tous ceux qui ont donné leur vie pour la France.

Des enfants (Da Costa-Gomez Jason, Djouada Manola, Riznychenko Margharyta, Pallois Delphine) ont lu des lettres de jeunes soldats partis au front et décrivant toutes les horreurs de la guerre ; Un jeune, Jordan Stoll a récité avec brio le célèbre poème d'Arthur Rimbaud, « **le dormeur du val** », par lequel l'auteur nous fait découvrir le spectacle de la mort d'un jeune soldat en nous faisant partager son indignation et sa colère.

Le Maire a ensuite égrené les noms des soldats inscrits sur le monument aux morts de Russ, ainsi que ceux des soldats français morts récemment.



Monument aux Morts RUSS 1914-1918

Morts pour la France

*BURGER Albert
CHARLIER Charles
CHARTON Joseph
DOUVIER Jules
DOUVIER Henri
DOUVIER Joseph
ESSBAUER François
GANIER Arthur
GEORGES Charles
HALTER Philippe
HERTENBERGER Léon
HIERHOLZ Alexandre*



*HIMBER Charles
KOLMERSCHLAG Charles
LIOTTE Auguste
LITZLER Jean
MASSON Louis
RECEVEUR Eugène
ROHMER Joseph
ROTHONG Joseph
RUPP Emile
SCHERER Adolphe
STEBENER Marcel
WINTERHALTER Auguste
WINTERHALTER Guillaume*

Morts pour la France

- Adjutant Emilien MOUGIN, 1^{er} Régiment de Spahis, mort pour la France au Mali, le 21 février 2018
- Maréchal des Logis Thimoté DENONCOURT, 1^{er} régiment des Spahis, mort pour la France au Mali, le 21 février 2018
- Caporal Bogusz POCHYLSKI, 2^{ème} régiment étranger d'infanterie, mort pour la France en Irak, le 21 mars 2018



Dans la continuité de ce rassemblement du souvenir, la remise des prix du concours des maisons fleuries 2018 a été organisée à la salle des fêtes. Les récipiendaires ont reçu chacun un arrangement floral et un diplôme, offerts par la municipalité.

Le verre de l'amitié a clôturé ces deux cérémonies.

CONCOURS MAISONS FLEURIES

Les primés



Catégorie façade seule

M. et Mme Christophe Valentin
M. et Mme Patrick Schwoerer
M. et Mme Yannick Frémiot
M. et Mme Joseph Voltolini
M. et Mme Jacques Boudet
M. et Mme Jacky Grenier
Mme Christine Rathgeber
M. et Mme Didier Mathieu

Catégorie façade et jardin

M. et Mme Serge Heck
M. et Mme Marc Charlier
M. et Mme Gilbert Hoffeinz
Mme Katia Bouillon
M. et Mme Thierry Hassler
M. et Mme Marc Schmaltz
M. et Mme Guy Heid
Mme Monique Helmbacher



Dossier urbanisme



	Type de travaux	Permis de construire	Déclaration Préalable
1	Extension de maison ou construction d'un garage - De 2 à 20m ² de SHOB - Plus de 20m ² de SHOB	✓	✓
2	Réfection de toiture		✓
3	Fenêtre de toiture / Vélux - Tuiles conformes		✓
4	Panneaux solaires		✓
5	Percement ou modification de fenêtre - Sur une façade extérieure		✓
6	Pose d'une antenne parabolique ou d'un climatiseur - Installés d'une façon durable		✓
7	Installation d'une véranda ou couverture d'une terrasse - De 5 à 20m ² - Plus de 20m ²	✓	✓
8	Installation de clôture et de portail - Pour les 2		✓
9	Piscine enterrée (moins de 100m²) - Sans couverture - Avec couverture - Avec couverture modulable de 1.80m de hauteur ou fixe de 2m	✓	✓ ✓
10	Ravalement de façade avec isolation extérieure		✓
11	Pose d'un abri de jardin - De 5 à 20m ² de surface de plancher - Plus de 20m ² de surface de plancher	✓	✓

Communication du permis de construire

Les dossiers relatifs aux autorisations individuelles d'urbanisme sont désormais communicables à toute personne qui en fera la demande dès lors qu'une décision est intervenue.

Toutefois, des restrictions à cette communication sont admises. Ainsi les documents susceptibles de porter atteinte au droit à la protection de la vie privée ne seront pas communiqués.

LA FÊTE DES CHAMPS A SCHWARTZBACH

Le 9 septembre 2018 s'est déroulée à Schwartzbach, la fête des champs, organisée par le Gasch.

Par une belle journée ensoleillée, une centaine de participants a pu savourer le bœuf à la broche sauce " Quévé ".

Avant la dégustation, une marche était proposée aux alentours de notre commune.

Bonne humeur et convivialité ont été les maîtres mots de cette journée festive.



INFORMATION GASH

Le GASCH organise une petite manifestation dans l'esprit de Noël le samedi 22 décembre 2018, à partir de 19 h00, au square de Schwartzbach.

Le vin chaud et les gâteaux de Noël vous seront offerts par les bénévoles.

Une buvette sera également à disposition.

Pour ceux qui le souhaiteraient, un barbecue sera à disposition pour griller leurs saucisses ou merguez tirés du sac.

N'oubliez pas d'apporter du pain.

Venez partager avec nous ce moment convivial et chaleureux.

SORTIE FORÊT POUR LES ELUS

Les élus de la commune ont effectué dernièrement une sortie en forêt et ont abordé le sujet de l'approvisionnement en eau.



En l'absence de représentants de l'ONF pour aborder les sujets liés à l'exploitation forestière, les élus se sont retrouvés pour faire un état des lieux sur un problème d'actualité, la fourniture et le traitement de l'eau.

La commune de Russ n'est pas épargnée par la période de sécheresse qui a engendré une baisse du volume du réservoir et qui inquiète la municipalité et le service des eaux. Cette problématique n'est pas liée qu'à la commune de Russ, car le déficit de précipitations se fait sentir sur de nombreuses sources de la région. Patrick Fluck, du Sivom Bruche Hasel, Christian Douvier, gérant de l'entreprise TP Douvier accompagné par Gilles Douvier, spécialisé dans la recherche de fuites, Henri Hierholz ancien garde champêtre, ont animé cette journée en donnant des explications techniques sur l'approvisionnement, le traitement, la distribution du réseau d'eau. L'auditoire était très attentif aux explications des intervenants.

Les participants ont admis qu'il fallait « rester vigilants sur les niveaux des sources, sur les fuites éventuelles sur le réseau et sur la consommation. Ne faudrait-il pas réfléchir, dans les années à venir, à des interconnexions d'eau potable permettant de relier les réseaux de distributions entre communes ? » Des grillades préparées par Paulette et Robert ont été appréciées par tous à midi et l'après-midi s'est poursuivie dans la bonne humeur.

Piste cyclable

Des barrières ont été installées par le Conseil Départemental sur la piste cyclable, au niveau du « City » et en-dessous du lotissement « Les Bruyères ».

Ce choix a été fait pour privilégier la sécurité des concitoyens, en évitant ainsi la circulation abusive de certains véhicules.

L'accès aux différentes parcelles privées pourra se faire par la rue du Loup.

La circulation de véhicules agricoles et d'exploitation reste autorisée.



INFORMATIONS SUR LE ROND-POINT DE SCHWARTZBACH

Les travaux du rond-point de Schwartzbach Russ sont reportés au 15 janvier 2019

Une réunion publique s'est tenue mardi 27 novembre au soir, dans la salle des fêtes de Wisches. Cette réunion a abordé, entre autres, la réalisation du nouveau rond-point sur la voie rapide à hauteur des communes de Russ Schwartzbach et Wisches.

Les élus municipaux concernés étaient présents, ainsi que le président du département Frédéric Bierry accompagné des responsables du bureau d'études chargé du projet.

Devant une assistance composée d'habitants des trois communes concernées, ils ont eu à cœur tout d'abord de rappeler quelques fondamentaux. En effet ce projet de rond-point et de voie de dépassement sur cette portion de la RN 1420 a été complexe ne serait-ce que sur un plan financier. Frédéric Bierry a dit avoir souhaité mettre en avant deux priorités que sont la sécurité routière et une meilleure accessibilité de la zone économique de Wisches permettant l'amélioration de la vie quotidienne des habitants. Les travaux à hauteur de 2,5 millions d'euros HT sont financés entièrement par le conseil départemental. L'investissement est donc lourd et cela pour trois raisons principales, le site est complexe, les contraintes environnementales nombreuses et s'est ajouté la construction du créneau de dépassement de 200 mètres.

À grand renfort de schémas et de cartes, les responsables du bureau d'études en charge du projet ont longuement détaillé les différentes étapes de celui-ci qui débutera dès le début du mois de janvier 2019 et s'achèvera, si tout se passe comme prévu, au mois de juin. L'accent a été mis sur les efforts destinés à perturber le moins possible l'accessibilité des riverains à la voie rapide et la sécurité, notamment en ce qui concerne les poids lourds. Les travaux auront lieu essentiellement la nuit, lorsque le trafic routier est moindre. Il est prévu que deux voies de circulation restent ouvertes et un travail de communication avec les municipalités, les usagers et les entreprises engagées dans le projet est assuré.

(SB – DNA du 30/11/18)

ELECTIONS EUROPEENNES 2019



Les élections européennes en France se dérouleront les 23 et 26 mai 2019, ceci afin d'élire les 79 députés européens représentant la France au Parlement européen.

Le principal changement par rapport aux élections de 2014 est l'abolition des circonscriptions régionales et le retour aux listes nationales. La France bénéficie de 79 sièges, soit cinq de plus que lors de la législature précédente.

MEDAILLE D'HONNEUR REGIONALE, DEPARTEMENTALE ET COMMUNALE – ECHELON VERMEIL

Le 10 octobre 2018, Marc GIROLD a remis à Michèle HOLZ la médaille échelon Vermeil décernée par le Préfet du Bas-Rhin pour ses 30 ans de loyaux services à RUSS.

Michèle a fait un contrat « TUC » (appelé maintenant Contrat Aide Emploi) d'1 an en 1984 au secrétariat de la mairie. Après 2 années au sein d'entreprises privées, Michèle réintègre la commune de Russ avec Claude CHARTON, Maire à l'époque.

Commence ainsi sa carrière au sein de notre commune. Elle a déjà travaillé avec 4 maires, 3 secrétaires de mairie, et de nombreux collègues. Nous pouvons dire que Michèle sait « s'adapter ».

Michèle a toujours travaillé avec cœur pour la commune, elle est d'ailleurs aujourd'hui la mémoire de la Mairie.

Nous lui souhaitons de travailler encore comme ça jusqu'à sa prochaine médaille (35 ans, 40 ans qui sait !) et partir avec une belle retraite !



Problèmes de stationnement

Pour régler le problème de stationnement dans notre village, surtout l'encombrement de véhicules sur la route d'Obernai, quelques **places ponctuelles** de parking sont disponibles à l'arrière de la mairie.



r sur la voie publique

PERISCOLAIRE



Le périscolaire à Russ, « une affaire qui roule »...

Ouverte en septembre 2015, cette antenne de la Case à Toto de Lutzelhouse, accueille les enfants dès 7h le matin, pour la pause de midi et après la classe, jusqu'à 18h45.

De nombreuses activités y sont proposées et en cette période précédant les fêtes de Noël, l'équipe encadrante, sous la responsabilité de Julia, a permis aux enfants de confectionner des couronnes de l'avent et des centres de table. Pour cette activité créatrice, Stéphanie, la fleuriste du Super U est venue bénévolement prêter main forte à nos petits artistes en herbe, et l'équipe du périscolaire souhaite ici la remercier vivement pour sa contribution.

Les « œuvres fleuries » seront d'ailleurs disponibles à la vente au marché de Noël à la salle des fêtes de Russ le 15 décembre prochain.



Les inscriptions pour l'année prochaine sont ouvertes pour les enfants scolarisés à Russ.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter Julia au : 06.28.28.31.83

ou par mail : julia-caseatoto@orange.fr

Toute l'équipe du périscolaire vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année.



LE COMPTEUR LINKY ET SES CONSEQUENCES



Nous le savons tous, le compteur Linky génère bien des inquiétudes, aussi bien auprès de la population qu'auprès de nombreux élus. La Commune de Russ a été l'une des premières du Bas-Rhin à adopter une délibération (le 13 mars 2017), pour refuser le déclassement des compteurs électriques existants et en interdire leur élimination et leur remplacement par des compteurs communicants Linky, sans le consentement préalable de la Commune et une décision de désaffectation par son Conseil municipal.

Le contrôle de légalité de la sous-préfecture n'ayant pas remis en cause la décision de nos élus, celle-ci s'applique désormais de plein Droit.

D'ores et déjà une trentaine de communes d'Alsace (sur les 692 pour la France entière) sont dans cette démarche.

Pour sa part, le collectif citoyen « Linky-non-merci Bruche-Piémont », nous a toutefois alertés des multiples pressions observées pour imposer aux habitants et aux communes du Bas-Rhin ce nouveau compteur prétendument « intelligent ». Aussi, c'est bien volontiers que la Municipalité a accepté que Bernard Supper, maître-électricien et sourcier, accompagné de deux autres représentants du collectif, viennent présenter à la population « le compteur Linky et ses conséquences ».

La présentation à l'écran, fort bien imagée, a été complétée par des mises en situations très simples, où chacun a pu observer que les champs électromagnétiques se dispersent plus loin qu'il n'est officiellement reconnu et aussi, qu'ils traversent le corps des volontaires (voir photo) !

Selon André Hatz intervenu en 2ème partie pour aborder les aspects juridiques et administratifs, le gros problème n'est pas le « compteur » lui-même, mais le « capteur » qui se dissimule sous sa jolie robe vert fluo : il le compare à un véritable « Cheval de Troie » qui utilise le CPL à des fins de big data, au mépris de notre vie privée et de notre santé.

S'appuyant sur le Code de l'Énergie (art. L-322-4) au titre duquel les compteurs appartiennent aux communes depuis 2011, les intervenants en appellent à la « solidarité » des habitants et de leurs élus.

Cette « solidarité » a d'ailleurs été le maître-mot de la soirée, puisque le collectif « Linky-non-merci Bruche-Piémont » invite tous les habitants à écrire au maire pour renforcer la délibération prise par notre Commune en 2017 et aussi à ÉSR (Électricité de Strasbourg Réseaux) pour refuser dès à présent à titre individuel le compteur Linky.

Deux lettres-types sont proposées aux habitants. Elles vous seront adressées sur simple demande à : linkynonmercibruchepiemont@gmail.com (ou bien contacter le secrétariat de mairie). Une pétition circule également.

Pour les personnes qui n'auraient pu se rendre à la conférence de Russ, celle-ci sera à nouveau donnée : le 13 décembre à Epfig, le 18 janvier à Barr, le 31 janvier à Kolbsheim etc...

Lors de cette réunion publique, qui s'est tenue le jeudi 4 octobre en soirée à la salle socio-culturelle, le conférencier a abordé tour à tour les quelques (rares) avantages de Linky, mais aussi et surtout ses conséquences potentielles pour notre santé, dues au CPL (courant porteur en ligne) ainsi que les intrusions redoutées dans nos vies privées. Et aussi, les conséquences pour notre porte-monnaie,

puisque le compteur communiquant de compte à la fois la puissance active et la puissance réactive.
explication un peu technique mais qui sera vite comprise par notre porte-monnaie affirment-ils !

ASSOCIATIONS

AGL (Association Gymnique et de Loisirs de Russ)

Nous sommes une association d'une vingtaine de membres actifs, qui se réunissent tous les jeudis soir au 1er étage de la salle des fêtes de Russ à 20h00. Notre objectif : passer une soirée autour de jeux de société, jeux de belote, coinche et tarot, le tout dans une ambiance conviviale.

Nous organisons tous les 3èmes jeudis du mois à 14h00, un concours de belote à la salle des fêtes de Russ.

Nous participons également à la fête du village au mois d'août en préparant un sanglier à la broche dans la cour de l'école de Russ.

Et tout au long de l'année nous organisons diverses activités entre nous, telles une journée à la Marbrière, des excursions, un repas de Noël, la Fête des Rois.

Venez nous rejoindre le jeudi soir vous serez les bienvenus.

Pour tous renseignements, contacter le président :

Norbert KIEFFER au 03.88.97.15.58.



BILAN SOLIDARITE JEUNESSE (MJC)

Solidarité jeunesse est une association en partenariat avec les communes de Barembach, Wisches, Russ et Schirmeck et concerne les jeunes de 10 à 16 ans de toutes les communes de la vallée de la Bruche. Les jeunes qui font partie des communes partenaires, sont recherchés et ramenés chez eux.

Cette association est active pendant l'année scolaire les mercredis et samedis de 14h à 17h. Les activités proposées sont gratuites et se passent dans les communes partenaires.

Solidarité jeunesse fonctionne également 1 semaine pendant les vacances scolaires, uniquement les après-midis, cependant, les activités sont payantes et les tarifs varient de 25 € à 40 € selon l'appartenance à une commune partenaire ou pas.

Nous proposons des activités variées, telles que les sciences, des activités sportives, des jeux sportifs, des jeux divers et coopératifs, des randonnées, des sorties, de la cuisine ... ce sont les jeunes du conseil des jeunes qui choisissent les activités. Il y a un président, un secrétaire, un trésorier, des assesseurs... Ils se réunissent une fois par mois.

Les jeunes du conseil d'administration ont également à disposition au cours de ces manifestations telles que la fête du village de Barembach, la fête de la musique à Schirmeck, le marché de Noël de Russ, « de l'art et du cochon » à Wisches, ... Mais ils font également du volontariat (une rose un espoir, l'épicerie sociale).

LA FÊTE AU VILLAGE

Vide-greniers, manèges, course de caisses à savon, sanglier à la broche, c'était la fête au village...

Le 11 août dernier en fin de journée et comme chaque année à la fête de Russ, la société de tennis de table a organisé son traditionnel vide-greniers.

Dès le début de l'après-midi, les premiers exposants étaient déjà sur place, prêts à déballer leurs antiquités.

La foule qui s'est pressée nombreuse en fin de journée en a profité également pour déguster une tarte flambée et faire, peut-être, un petit tour de manège.



Dès le lendemain, début des hostilités dès 6 h du matin avec le Salm Auto Sport en renfort, afin de préparer et sécuriser les rues du village pour la 3^{ème} édition de la course de caisses à savon.

Premier départ vers 10 h 30 pour les participants sur les 450 m du parcours. Petite pause et restauration à midi devant la mairie pour reprendre quelques forces et effectuer quelques réglages sur les voitures, avant d'enchaîner les 3 descentes de l'après-midi.

Merci à tous les bénévoles et aux généreux donateurs de prix, c'est grâce à eux que cette journée a pu avoir lieu.

L'Association Gymnique et de Loisirs de Russ, organisait quant à elle son traditionnel sanglier à la broche, qui a fait le bonheur des papilles gustatives d'un très grand nombre.

Un grand merci aussi à toutes nos associations, qui participent activement à l'animation de notre village.





ENVIRONNEMENT

Coup de gueule !!!

Nous constatons de plus en plus des dépôts sauvages de déchets aux abords des chemins et des forêts de notre belle commune.

Personne ne peut rester insensible face à ces images de décharges sauvages qui dégradent lamentablement le paysage et sont aussi sources de divers dangers :

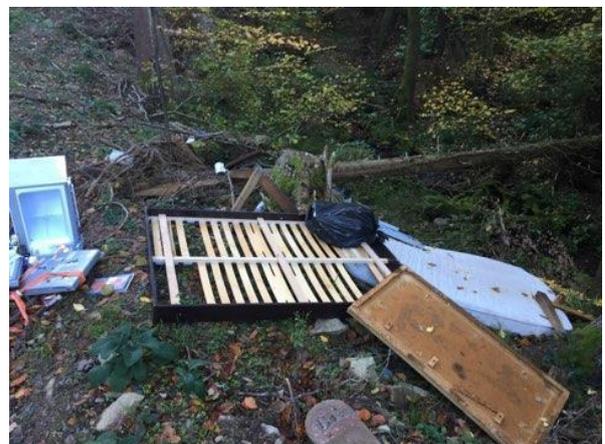
- pollution des eaux et de l'air,
- risques d'incendies,
- risques pour la santé publique : propagation de gènes pathogènes, de rongeurs, de mouches...

Si vous êtes témoins de la présence de ces dépôts dans notre commune, merci de prévenir la mairie.

Soyons tous responsables, notre environnement est précieux, protégeons le...



Photos prises à Steinbach et à Russ





DES ENFANTS ET DES POMMES !

Avec l'arrivée de l'automne et son abondance de fruits, les enfants de l'école de Russ ont décidé de fabriquer du jus de pomme. Les élèves accompagnés de leurs enseignants se sont rendus dans des récoltes, se sont ajoutés les pommes rapportées par les familles. Et c'est ainsi près de 2 tonnes de pommes que les ouvriers communaux ont livré aux bouilleurs de cru de La broque.

Les enfants de la maternelle et certains du CP sont allés sur place assister au pressage et à la mise en bouteille du précieux jus. A cette occasion, ils ont pu admirer l'exposition fruitière préparée par les bénévoles des bouilleurs de cru.

Bilan de cette aventure : 975 litres de jus de pommes enfin... plus tout à fait car une bonne partie a déjà été dégustée. Le reste sera vendu au profit de la coopérative scolaire qui aide au financement des projets pédagogiques tout au long de l'année.



ALERTE CAMBRIOLAGE !

Il a été recensé une recrudescence des cambriolages dans notre commune. Soyez vigilants, n'hésitez pas à signaler en mairie ou auprès de la gendarmerie (numéro de téléphone : 17), les comportements inhabituels que vous pourriez rencontrer dans les rues de notre village.

Quelques conseils de prudence :

ne ouvrez pas la porte à des inconnus,

- ne laissez pas d'objets précieux apparents dans votre voiture, votre maison,
- verrouillez portes et fenêtres lorsque vous sortez, même pour peu de temps,
- prévenez vos voisins en cas d'absence prolongée,
- protégez les accès situés à l'abri des regards. Les haies denses et les murs de clôture sont les meilleurs alliés des cambrioleurs,
- ne laissez pas vos clés dans la boîte aux lettres ou sous le paillason,
- n'indiquez pas votre absence sur le répondeur téléphonique ou sur les réseaux sociaux,
- ne laissez pas d'objet de valeur chez vous en cas d'absence
- faites suivre ou relever votre courrier en cas d'absence prolongée, car une boîte aux lettres pleine est révélatrice,
- demandez à un proche de passer à intervalle irrégulier pour afficher une présence.

FÊTE DE NOËL

Cette année, la fête de Noël, organisée par la Mairie de Russ, se tiendra comme tous les ans sur la place de la mairie **le samedi 15 décembre**.

A 16 heures, Un concert sera donné à l'Eglise par la chorale Sainte Cécile et la musique municipale.

Dès 16 heures la salle des fêtes accueillera des exposants et chacun pourra profiter de la vente de décorations de Noël, de miel, de petit gâteaux...

Sur la place de la mairie, des chalets seront installés et vous pourrez à loisirs et gratuitement, venir profiter d'un bon vin chaud, de crêpes, de knacks, de lard grillé et de tartines, l'ensemble servi avec le sourire et la bonne humeur par les membres du conseil municipal.



Nous vous attendons nombreux...

FUITES SUR LE RESEAU D'EAU



Une énorme fuite d'eau a été détectée dans les canalisations entre le réservoir et la rue de la forêt.

La société DOUVIER, par un travail acharné de jour comme de nuit a réussi à la localiser, avec des moyens de détections spécifiques.

Aujourd'hui, la fuite est résorbée, le pire a été évité.



CONSEIL DE FABRIQUE

primé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique

Les membres du Conseil de Fabrique souhaitent remercier tous ceux qui leur ont réservé un bon accueil lors de la vente de pains d'épices, au profit de l'entretien de nos églises.

Calendrier ²⁰¹⁹ des collectes

des déchets ménagers spéciaux en déchèteries

Collectes réservées aux particuliers

Quels sont les déchets ménagers spéciaux (DMS) acceptés en déchèteries ?

Déchets dangereux acceptés dans la limite de 30 kg par foyer :

- **ACIDES** : acide sulfurique...
- **BASES** : soude, déboucheur, lessive alcaline...
- **PHYTOSANITAIRES** : insecticides, herbicides, désherbants...
- **PÂTEUX** : colles, cires, vernis, graisses, peintures...
- **SOLVANTS** : essence, révélateur, fixateur, produit de nettoyage, fuel, liquide de refroidissement, anti-rouille...

9h
12h

Déchèteries	Calendrier DMS
Boersch	13 avril et 12 octobre 2019
Duppigheim	30 mars et 28 septembre 2019
Marlenheim	25 mai et 26 octobre 2019
Molsheim	6 avril et 29 juin 2019 5 octobre et 23 novembre 2019
Muhlbach-sur-Bruche	8 juin et 9 novembre 2019
Saint-Blaise-la-Roche	15 juin et 16 novembre 2019
Schirmeck/La Broque	22 juin et 30 novembre 2019
Wasselonne	18 mai et 19 octobre 2019



À vos côtés
pour un avenir
durable

Select'om
52, route industrielle
de la Hardt
67120 MOLSHEIM

Une question,
une information ?

03 88 47 92 20
accueil@select-om.com
www.select-om.com

Calendrier ²⁰¹⁹ des collectes

Russ



Select'om

Select'om

Consignes de tri

Calendrier ²⁰¹⁹ des collectes

Russ

EMBALLAGES EN VERRE



Pots et bocaux
en verre

Bouteilles
en verre



CHEZ VOUS
TOUS LES PAPIERS
ET LES EMBALLAGES
se trient !

Jour de collecte des ordures ménagères : mardi

Collecte sélective 2019

25 janvier	24 mai	27 septembre
22 février	28 juin	25 octobre
22 mars	25 juillet	29 novembre
26 avril	30 août	20 décembre

Remplacement des jours fériés pour la collecte des ordures ménagères

Jour de l'an 1^{er} janvier 2019 → Vendredi 4 janvier 2019

Adresses des conteneurs de votre commune

- Route d'Obernai
- Rue Creuse Fontaine (Super U)
- Rue de la Chapelle (Schwartzbach)

Déchèterie de Schirmeck / La Broque

Route du Donon 67130 La Broque

Mercredi et samedi

➤ Hiver (du 1^{er} janvier au 31 mars 2019 et du 28 octobre au 31 décembre 2019) : de 9h à 12h et de 14h à 17h

➤ Les autres jours de la semaine : de 9h30 à 12h et de 14h à 17h

Collecte des objets encombrants réutilisables
Pour une collecte gratuite à domicile, contactez EMMAUS
au 0800 600 215. (Niveau vers donné: depuis la route fuel)

EMBALLAGES EN PLASTIQUE, MÉTAL ET BRIQUES ALIMENTAIRES



Briques
en carton

Emballages
en métal

Bouteilles
et flacons
en plastique

Tous les emballages
en plastiques



EMBALLAGES EN PAPIERS/CARTONS

INFORMATIONS PUBLICITAIRES

Soutenons les commerçants et artisans de notre commune



Pauline Charlier, gérante et créatrice du Salon de coiffure « **O'2 ciseaux** », situé anciennement rue de la Gare à Russ, vient de s'installer dans la Galerie marchande du Super U à la place de la cafétéria.

Voulant créer un espace bien-être complet, Pauline a décidé d'associer à ce projet, Mélanie Beaujard, esthéticienne.

Toutes les deux ont souhaité créer un lieu propice à la détente et au bien-être.

Dans ces nouveaux locaux, vous découvrirez un espace beauté de 200 m², un salon de coiffure éco-responsable à la décoration moderne et chaleureuse où vous pourrez y rencontrer, en plus de Pauline la gérante, Léa et Fanny deux coiffeuses souriantes, professionnelles et accueillantes.

Mélanie, gérante et créatrice de l'institut de beauté Biotyful'Sea, vous

accueillera quant à elle dans un institut chaleureux et cocooning, pour vous permettre de plonger dans une expérience de soin unique, où règne douceur et relaxation.

L'union fait la force, telle est notre devise, ensemble nous voulons dynamiser Russ, grâce à notre jeunesse et à notre motivation.

Des animations et des soirées privées vous seront proposées très prochainement. Restez connectés et à bientôt.



EXPERT GRANULES

Poêles et Flammes



Victor Baltzinger, Gérant.

07 85 55 16 67

Une équipe dynamique avec une approche tournée vers la satisfaction client. Avec de nombreuses années d'expériences dans le domaine du confort et de la flamme, chaque membre de l'équipe possède des compétences et des objectifs clairement définis et tient à vous offrir la compétence acquise et des conseils personnalisés pour votre projet.

La gamme se compose des produits suivants : poêles à granulés de bois, poêle à bois, four à tartes flambées, barbecues et braséros.

Horaires d'ouvertures : du mardi au vendredi de 9h à 18H et samedi de 9h à 17H.

Nouveau Showroom au

8 rue de La Creuse Fontaine
Zone commerciale
67130 RUSS



Rappel des heures d'ouverture « Au Chalet Gourmand »

Le dépôt de pain, situé au 1A Route d'Obernai à RUSS est ouvert :

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi de 6h à 12h30

Samedi : 6h30 à 12h

Fermeture mercredi et dimanche

Naissances



- ✦ **Meïlyne, Enora VAVELIN**, née le 25 mai 2018- fille de Elvis VAVELIN et Angel VAN MAURICK
- ✦ **Marceau SCHNEIDER**, né le 22 juillet 2018 – fils de Simon SCHNEIDER et Aline COLIN
- ✦ **Emma LEPPS**, née le 27 juillet 2018 – fille de Stéphane LEPPS et Amélie NICOLE
- ✦ **Emrys, Fabien MAITRE**, né le 07 août 2018 – fils de Sébastien MAITRE et Caroline ELLEOUE
- ✦ **Julian, Vincent HEID**, né le 23 septembre 2018 – fils de Joël HEID et Célia Di Marco
- ✦ **Jenny BARIDON**, née le 27 septembre 2018 - fille de Michaël BARIDON et Laetitia WIEBER
- ✦ **Isaac, Hugues, Oliver MULLER**, né le 30/10/2018 - fils de Jean MULLER et Elodie BRAND
- ✦ **Azylis NOZAY**, née le 30/10/2018 - fille de Vincent NOZAY et SERVANE HOUEE

Décès



- ✦ **Roland MANSCHING le 12 juillet 2018**
- ✦ **Jean SCHNEIDER le 14 novembre 2018**
- ✦ **Albert DOUVIER le 29 novembre 2018**

A la bibliothèque...

Nous tenons à votre disposition de nombreux romans, documentaires, bandes dessinées, livres pour la jeunesse...

Tous les 2 mois « les coups de cœur » sont affichés en bibliothèque, sur la porte d'entrée de la mairie, sur le panneau d'affichage de l'ancienne mairie, à la boulangerie...

N'hésitez pas à nous contacter pour toute demande particulière

au : **03 88 33 00 68** ou par mail : mbr67130@gmail.com

Les bénévoles vous reçoivent le mercredi après-midi de 16h à 18h, le vendredi après-midi de 15h30 à 17h30 et le samedi matin de 10h à 12h.



Agnès, Colette, Denise, Christine, Laurence, Martine, ainsi que tous les enfants de l'Atelier des jeunes Créateurs et de l'atelier de dessin de M. Rémy Soitout vous souhaitent d'excellentes fêtes de Noël ainsi qu'une Bonne Année 2019.



Information « grands anniversaires »

La rubrique « grands anniversaires », que vous pouviez trouver en dernière page de chaque bulletin municipal, est désormais supprimée en raison de la loi **RGPD**. Cette loi est le **Règlement Général sur la Protection des Données**, une nouvelle réglementation européenne qui est entrée en vigueur le 25 mai 2018.